

Consultation N°01 /2026
Désignation d'un Commissaire aux Comptes
Pour les Années 2026, 2027 et 2028

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre lance une consultation pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour un mandat de trois années couvrant les exercices comptables 2026, 2027 et 2028.

Les experts comptables inscrits à l'ordre des experts comptables de Tunisie remplissant les conditions légales et intéressés peuvent contacter la Direction Administrative et Financière de la chambre pour retirer gratuitement le cahier des charges de la consultation, et ce pendant tous les jours sauf samedi et dimanche.

Les offres doivent être adressées au nom de Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre, par voie postale, sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste avec accusé de réception ou déposées directement au bureau d'ordre à l'adresse : rue Chadly Khaznadar- 4000 Sousse.

La date limite de remise des offres est fixée au 13 novembre 2026

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porte l'indication : « NE PAS OUVRIR CONSULTATION N°01/2026 pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2026, 2027 et 2028 ».

L'enveloppe intérieure doit contenir les documents administratifs et techniques ainsi que les pièces réglementaires de la soumission exigée par le cahier des charges et ses annexes

Les offres exclues automatiquement sont ceux:

- Contraires aux dispositions du cahier des charges,
- Qui parviennent après la date limite de réception des offres,
- Qui ne sont pas fermées et scellés,
- Qui ne contiennent pas la distribution de temps pour chaque intervenant
- Qui contiennent des modifications au niveau du cahier des charges, et d'une manière générale toute offre non conforme aux conditions prévues par le cahier des charges.